



**Association des Parents d'Élèves (APE) de Vauban Ecole et Lycée
Français de Luxembourg**
Rapport Moral
Assemblée Générale
jeudi 28 septembre 2017
17 h45 sur le site du ban de Gasperich.

Pour beaucoup d'entre nous, l'année scolaire 2016-2017 restera gravée dans nos mémoires de parents d'élèves. Pour certains, ce fut une année d'attente en vue d'une orientation ou de la réussite au baccalauréat, pour d'autres le passage au collège ou au lycée, et pour tous une future réorganisation: un nouveau challenge.

Pour nous tous, être parent représente un investissement constant auprès de nos enfants pour les aider à devenir adulte en leur fournissant les outils leur permettant de réussir dans la voie choisie.

En effet, nous soutenons nos enfants dans leur scolarité en étant à l'écoute de leurs difficultés, demandes et nous tentons d'échanger le plus possible avec les enseignants et l'administration. Voilà pourquoi, l'Association des Parents d'Elèves a un rôle déterminant en vous épaulant dans cette démarche.

Mais cette année fût aussi marquée par la fusion entre l'école française de Luxembourg (EFL) et le lycée Vauban et donc la refonte de notre association de parents d'élèves.

Dans ce contexte, l'APE Vauban vous présente son bilan après une présentation du fonctionnement de l'association.

I. L'ASSOCIATION

1. Présentation de l'APE Vauban

Historique : L'APE Vauban a été créée en 1987. Elle est affiliée depuis cette date à la FAPÉE (Fédération des Associations de Parents d'élèves des Établissements d'enseignement français à l'Étranger) qui siège au Conseil d'administration de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger).

Sa vocation : L'APE Vauban représente les parents d'élèves scolarisés à Vauban école et lycée Français de Luxembourg. Motivée par les principes intangibles de la république, elle a pour mission de faire entendre la voix de tous les parents et de servir l'intérêt général de nos enfants.

Qui siège ? : L'Association comprenait jusqu'au 28 septembre un maximum de 12 membres élus, ils seront dorénavant 20. Les membres élus du Conseil



d'administration sont **des bénévoles** qui mettent à la disposition de l'établissement leur bonne volonté, leur temps et leurs compétences.

2. Présentation du bureau de l'APE Vauban :

Le bureau de l'APE Vauban élu pour un an vous a représenté auprès de l'administration scolaire dans les instances officielles, telles que le Conseil du Second Degré et le Conseil d'Etablissement.

Par ailleurs, il a participé à la vie de l'établissement : commissions d'appel, commissions de bourse, commission restauration, ...

Tout au long de l'année scolaire 2016/2017 notre objectif fut de veiller à ce que la scolarité de nos enfants se passe dans les meilleures conditions possibles.

Le deuxième volet de notre activité a consisté à vous tenir informés de la vie de l'établissement ainsi que de nos activités par le biais de courriels réguliers, de notre page Facebook et de notre site.

3. Composition du bureau :

Stéphanie Lambot (Présidente jusqu'au 24/05/17)

Hervé Socard (Trésorier)

Céline Juliot (Vice-présidente jusqu'au 15/02/17)

Sophie Terrassier

Bénédicte Zwerg (Secrétaire jusqu'au 23/03/17)

Nathalie De Meyere

Jean-Pierre Araujo

Estelle Georges (Secrétaire du 24/03/17 au 24/05/17 puis Présidente à partir du 25/05/17)

Mélanie Terren

Valérie Nicol (Vice-présidente à partir du 16/02/17)

Catherine Lemoine (Secrétaire à partir du 25/05/17)

Carmen Decalf



II. LES ACTIONS

Voici dans l'ordre chronologique les actions que nous avons entreprises :

1. Election au conseil d'établissement : mise sous enveloppe des documents (pour environ 1200 élèves) et dépouillement des bulletins de vote.
2. Projets de classe des enseignants : contact pris en novembre sans aucun retour.
3. Communication : amplification (ou extension) avec envois de courriels, animation page Facebook, création d'un site web, permanence tous les vendredis.
4. Vente de Livres au profit du relais pour la vie lors de la réunion parents – professeurs.
5. Passage du Saint-Nicolas pour les enfants du secondaire.
6. Participation financière à des projets pédagogiques : projet Siegfried.
7. Mise en place d'un groupe de travail pour enfants à besoins spécifiques. A la demande des parents un état des lieux et des préconisations ont été présentés à la direction du Lycée.
8. Vente de beignets et pop-corn en faveur de la ligue contre le cancer
9. Rencontres avec l'intendance pour transmission de l'argent récoltée à l'administration de Vauban.
10. Projet gaspillage alimentaire : en raison de la quantité de nourriture jetée des propositions ont été faites.
11. Voile de Vauban
12. MDL contribution financière à l'achat des sweat-shirts.
13. Elaboration d'une Charte de fonctionnement de l'APE
14. Soirée des Terminales : une fête réussie et très appréciée par les participants.
15. Cantine/caféteria : participation régulière à la commission cantine, participation à l'évaluation du sondage auprès des élèves pour comprendre leur vécu de la restauration dans l'établissement. Remise des résultats des sondages à l'intendance pour une meilleure organisation et une amélioration des plats proposés.
16. Livres scolaires : organisation de de la bourse aux livres fin juin 2017.
17. Fête de l'école : participation active et organisation de la Tombola.
18. Conférence sur les aides financières Luxembourgeoises post-bac.
19. Refonte des statuts de l'APE et organisation de deux assemblées générales extraordinaires
20. Cafés d'accueil pour la rentrée : à Vauban et sur le parking du glacis pour les parents d'élèves déjà sur le site de Gasperich.

L'APE Vauban a également été associée à différentes manifestations telles que la course pour la vie.



III. CONCLUSION

Après cette année le bilan du bureau est positif dans l'ensemble car l'équipe a pu malgré ses dissensions, échanger, travailler et a été régulièrement soutenue dans ses actions par les parents. Toutefois, l'année a été bien courte et il reste beaucoup à faire, en espérant que le prochain bureau aura l'envie de poursuivre les différentes actions amorcées :

- Brevet premier secours
- Obtenir un lieu de rendez-vous et point écoute pour les parents
- Participation à la cellule SRP traitant notamment des cas de harcèlement
- Communication constante avec les parents
- Amélioration du restaurant scolaire
- Mise en place d'un système de navette cohérent
- Soutien aux familles défavorisées
- Bourse aux livres

Enfin, n'oublions pas que siéger au bureau n'est pas un travail en soi, que chacun a ses occupations, que c'est un réel investissement personnel. Le bureau 2016-2017 s'est totalement investi pour établir des relations durables et constructives avec l'administration de l'établissement, sans compter ses heures. Toutefois participer aux activités de l'APE (bureau, délégués,...) permet à chacun d'entre nous de mieux comprendre le système éducatif français à l'étranger avec ses avantages et ses difficultés et surtout d'être présent au côté de nos enfants.

Merci infiniment à toutes et à tous pour votre soutien constant.
Le bureau de l'APE